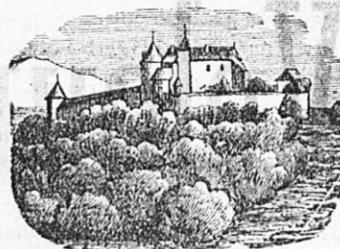


que des étoffes de soie noir, blanc  
à 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre  
tillé et façonné (environ 240 qua-  
dres et dessins différents).  
à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50  
> 1.50 > 6.55  
> 1.50 > 14.85  
> 2.20 > 11.60  
> 1.65 > 20.50  
Robe > 16.65 > 77.50  
les > 1.65 > 4.85  
ons par retour. [169  
es de G. Henneberg, Zurich.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
> 6 mois, > 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>48</sup> 2<sup>35</sup> 5<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>27</sup> 1<sup>33</sup> 4<sup>53</sup> 7<sup>33</sup>

Prix des annonces et réclames:

Lettres et argent francs de  
port.

Annonces: Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

## LIQUE

instantanément un consommé  
confortant, rien de meilleur que  
viande Maggi en rations à

## LIQUIDE

facture du dépôt de ma-  
ndre et accessoires.  
tous les jeudis, de midi à 2 heu-  
rennât, à Bulle.  
P. Brunisholz.

**CRE DE MALT**  
**WANDER**  
BREUX DIPLOMES  
ET  
MÉDAILLES

que pastille, dans la  
ne ci-dessus, doit  
porter le nom du  
Fabricant.

## sommelière

au service cherche une place.  
au bureau du journal. [765

mois pour chaque participant  
tion de paiement est assurée.

## millions de francs

gnants de francs 625,000,  
300,000, etc., etc., ensemble  
7,40,115 lots à 40,115 rembour-  
nant par les 12 grands tirages  
titres concessionnés des  
y aura lieu successivement

le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

garantit que chaque nu-  
dans la durée de 12  
nts et elle offre

1000 de récompense

touchera pas pendant l'année

répartition de paiement.

gnier jusqu'à fr. 25,000,  
9,000, etc., mais dans le cas  
rable le participant recevra  
tié du montant versé. Prospec-  
tistes des tirages gratuitement.  
uelle 150 fr. ou par mois 12 fr.  
25, 1/4 = 3 fr. 50, 1/10 = 1 fr. 50.  
des seront reçues jusqu'au 28

ment des valeurs à lots  
nt immédiatement.

ndre avec des obligations à lots  
rimes ordinaires ou avec des  
tes mensuels, qui peuvent durer

garantie spéciale sont déposés  
(OF2180) [681

Bernhard, Zurich IV.

**CAO SOLUBLE**  
**uchard**  
ELLENTÉ QUALITÉ  
RATION INSTANTANÉE

ile Lenz, imprimeur-éditeur.

BULLE, le 6 novembre 1894.

## Un anniversaire.

Le 4 novembre 1847, la Diète de Zurich décidait par 12 voix de majorité la dissolution par les armes du Sonderbund; dimanche passé, une majorité populaire de plus de 200,000 voix repoussait avec indignation les projets perfides d'une coalition ténébreuse. Le vote de dimanche est significatif, le peuple suisse n'entend pas qu'on s'attaque à la Constitution de 1874; il ne veut pas qu'on affaiblisse le pouvoir fédéral pour renforcer celui des cantons; bien au contraire, si du vote de dimanche il devait résulter une poussée en avant dans la voie de la centralisation, cela ne nous surprendrait pas et nous pourrions même nous déclarer reconnaissants envers les partisans du *Beutezug* d'avoir donné le réveil à l'idée nationale.

Le vote de dimanche n'est pas le vote d'un parti. C'est un vote national, c'est toute la Confédération qui s'est levée comme un seul homme pour défendre son unité et son avenir, pour défendre l'idée nationale contre une coterie agressive et présomptueuse.

Comme le dit fort bien un de nos confrères, la Suisse ne veut plus des querelles d'argent et des partages de butin qui ont fait son malheur et sa faiblesse à travers les siècles. Le peuple suisse veut une Confédération prospère et riche pour qu'elle soit puissante dans l'accomplissement de son œuvre de progrès matériel et moral.

L'écrasante majorité de dimanche nous est une garantie que nos hommes d'Etat flanqués du sieur Dürrenmatt ne recommenceront pas de sitôt leurs attaques contre l'idée nationale. Laissons-les donc digérer leur défaite et écrivons-nous :

Vive la Confédération!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 10

## LA REINE DE L'OR

PAR  
PAUL D'AIGREMONT

En un éclair plus net que la pensée, elle entrevit l'odieuse vérité.

Virginie, en effet, n'était-elle pas capable de toutes les hontes, de toutes les infamies?

La voix de l'horrible femme ne la laissa pas longtemps dans l'indécision.

— Monsieur, dit-elle, est un vieil ami à moi, qui depuis plus d'un an veut te parler. Ecoute-le, ma petite, c'est pour ton bien et celui de toute ta famille.

Moi, je m'en vas faire des commissions.

A revoir, mes petits agneaux...

Et l'atroce mégère les laissa, en effet, après leur avoir souri de ses lèvres minces, derrière lesquelles il n'y avait plus une seule dent.

Pauline, hors d'elle-même d'indignation et de colère, n'avait pas prononcé une parole.

Quand elle entendit Virginie, après avoir fermé la porte, s'en aller dans le corridor, elle jeta violemment son ouvrage par terre et s'éloigna avec dégoût de l'individu qui s'était assis tout près d'elle.

— Eh bien! dit-elle, c'est du propre ce que vous faites-là. Vous auriez bien dû comprendre cependant dans la rue, depuis le temps que je vous envoie promener, que vous vous trompez d'adresse et que je veux qu'on me laisse tranquille.

Le gros homme sourit avec complaisance.

— Allons, voyons, mon pauvre chat, dit-il d'un air pa-

## La mort d'Alexandre III.

Jeudi après midi, à 2 1/2 h., le czar Alexandre III a rendu le dernier soupir. Il est mort paisiblement, disent les dépêches, et cette mort lui était bien due après la longue agonie dont il a souffert.

Alexandre III est né à St-Petersbourg le 10 janvier 1845, second fils d'Alexandre II, auquel il succéda en mars 1881. Son frère aîné, le grand-duc Nicolas, était mort à Nice en 1865, et dès cette époque Alexandre avait été sacré officiellement héritier du trône. Le 9 novembre, il épousa une des filles du roi de Danemark, Christian IX. Il a pour beaux-frères le prince de Galles et le roi de Grèce qui, tous deux, ont épousé des filles du même monarque.

La caractéristique du règne qui vient de finir est le désir constant de la paix. Comme Frédéric II, Alexandre III jouissait de cette réputation plus solide que celle des conquérants d'un monarque ennemi du sang et des batailles. Sans doute, contraint par la politique du jour, il n'a rien négligé pour rendre la Russie forte par ses armements sur terre et sur mer, mais ce n'était pas dans le but de déchaîner la guerre. Etre prêt à toutes les éventualités, mais éviter tout ce qui peut froisser l'accord entre les nations, tel fut son mot d'ordre.

A 10 heures, jeudi soir, la Légation russe à Berne recevait la nouvelle officielle du décès du czar. Le ministre Hamburger, dont la convalescence est complète, a travaillé une partie de la nuit. La présidence et le Département des affaires étrangères ont été avisés officiellement, vendredi, à 11 heures. Une cérémonie a eu lieu à Genève, à l'église russe, et hier à la résidence du ministre à Berne. Les autorités fédérales et le corps diplomatique y ont assisté.

M. Lachenal a adressé au consulat général suisse de St-Petersbourg la dépêche suivante :

« Le Conseil fédéral présente directement par télégramme ses condoléances à Sa Majesté sur la perte cruelle qu'avec la Russie elle vient d'éprouver dans la personne d'Alexandre III. Soyez l'interprète de nos douloureuses sympathies auprès du gouvernement impérial. »

La dépêche suivante a été adressée à Sa Majesté Nicolas II, empereur de toutes les Russies, à Livadia : « C'est avec une émotion douloureuse que le

terne, il n'y a pas tant à se fâcher de ça après tout. Qu'est-ce que je veux? Votre bonheur...

— Je vous dis, interrompit Pauline toujours violente, que c'est dégoûtant d'être venu me relancer jusqu'ici.

— Mais non, mais non... Je voulais une explication avec vous. Dans la rue, d'abord vous êtes inabordable, et puis il n'est guère facile de causer, tandis qu'ici, au moins, on peut parler à l'aise.

Et sans lui laisser le temps de répondre, tout de suite il continua :

— Vous êtes une bonne petite fille, belle comme les amours, ce qui ne gâte rien, et, d'après ce que dis ent vos voisins, très malheureuse.

— Que les voisins se mêlent donc de ce qui les regarde. Me suis-je jamais plainte à personne?

— Vous êtes trop intelligente pour ça. Et c'est même votre discrétion qui m'a donné pour vous le fort béguin que j'ai depuis longtemps déjà. Je suis très riche, mais pas heureux chez moi. Je cherche une petite amie discrète, sage, tranquille et qui venille bien m'aimer un peu. Si vous consentez à me donner une place dans votre petit cœur, je serai très généreux avec vous. Vous aurez un joli hôtel à vous, deux domestiques, des toilettes tant que vous en voudrez, et rien à faire avec cela.

Hein! suis-je gentil?

Insensiblement, il avait rapproché sa chaise de celle de la jeune fille et cherchait à prendre sa main tout en répétant :

— Allons, ma petite, ne fais pas la bête et avoue que je suis gentil!

Maintenant Pauline pleurait à chaudes larmes.

Le vieux, un peu interloqué par ces larmes, dont il ne comprenait pas la nature, paraissait éprouver une violente contrariété.

— Voyons, voyons, se mit-il à dire tout à coup, en parlant un peu vite, qu'est-ce que ça signifie que ce gros chagrin-là? Est-ce que tu trouves par hasard que ce n'est pas assez?

Conseil fédéral suisse apprend la mort de votre auguste père S. M. l'empereur Alexandre III, ravi à votre amour, ainsi qu'à l'affection de la famille impériale et de la Russie; j'offre à Votre Majesté, avec ses sentiments de grande amitié, ses condoléances respectueuses et il l'assure de toute la part qu'il prend à la cruelle épreuve qui vient de la frapper.

> Le Conseil fédéral fait des vœux pour qu'en ces jours de deuil le Tout-Puissant dispense ses consolations à Votre Majesté, à sa maison et à son peuple.

> Au nom du Conseil fédéral suisse: Le président de la Confédération: Frey. >

## NOUVELLES DE LA SUISSE

Résultat de la votation du 4 novembre.

CANTONS	OUI	NON
Zurich . . . . .	9,836	54,773
Berne . . . . .	19,333	65,051
Lucerne . . . . .	13,075	12,350
Uri . . . . .	2,886	991
Schwytz . . . . .	6,363	2,756
Unterwald-le-Haut . . . . .	1,726	912
Unterwald-le-Bas . . . . .	1,447	785
Glaris . . . . .	1,223	3,860
Zoug . . . . .	2,152	1,970
Fribourg . . . . .	16,006	7,193
Soleure . . . . .	4,979	9,701
Bâle-Ville . . . . .	996	8,008
Bâle-Campagne . . . . .	2,246	5,828
Schaffhouse . . . . .	766	6,238
Appenzell Rh.-Ext. . . . .	364	9,646
Appenzell Rh.-Int. . . . .	1,489	1,131
St-Gall . . . . .	11,221	29,794
Grisons . . . . .	5,879	11,682
Argovie . . . . .	11,593	24,749
Thurgovie . . . . .	3,089	14,862
Tessin . . . . .	6,143	5,632
Vaud . . . . .	1,702	34,776
Valais . . . . .	13,262	4,686
Neuchâtel . . . . .	782	15,737
Genève . . . . .	930	11,457
Totaux :	139,488	344,568

Mais si tu es aimable, au bout de quelque temps, on pourra avoir sa petite voiture...

Pauline, jusque-là suffoquée d'indignation et de chagrin, put enfin parler.

— Non, non, dit-elle. Vous vous trompez. Ce n'est pas ça qui me fait pleurer, mais vos indignes et exécrables paroles.

Mon Dieu! Cet homme-là a peut-être des enfants, une fille aussi et il vient relancer jusque dans son taudis une pauvre misérable qui n'a personne pour la défendre et qui fait cependant tout ce qu'elle peut pour rester honnête...

Le vieux séducteur haussa les épaules.

— Voyons, ma petite, dit-il avec complaisance, ce que tu dis là n'est pas sérieux, n'est-ce pas?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux et je vous prie même de partir par où vous êtes venu et de me flanquer la paix. Oh! mais, dans les grands prix.

Et comme, en prononçant ces mots, ses yeux s'étaient séchés, qu'elle s'était redressée et que dans ses prunelles encore humides il y avait une grande flamme d'indignation, elle devint tout à coup si belle que le vieux n'y tint plus, et lui prenant les mains avec une force qu'on ne se fût pas attendu à trouver chez un homme de cet âge, il essaya de l'attirer vers lui.

Mais Pauline était une solide et superbe fille dont le dur métier de blanchisseuse avait encore décapé les forces.

Elle se débarrassa lestement de son vieil amoureux et, prenant une chaise par le dossier :

— Vous savez, lui dit-elle, il faut déguerpir ou je cogne. Vous avez tant d'autres filles qui ne demanderont pas mieux que d'accepter vos propositions...

Moi je n'ai jamais mal fait jusqu'à présent et je n'entends pas commencer.

Il sourit avec une expression d'ardente adoration qu'il ne dissimulait pas.

— Saprستي, ma fille, lui dit-il, tu es encore plus belle quand tu te fâches qu'autrement. Tu es un vrai morceau de

Voici les derniers chiffres de la votation sur l'initiative douanière : 141,991 oui contre 344,778 non.

**Industrie suisse à l'étranger.** — Les obstacles douaniers qui entravent, à l'heure qu'il est, l'exportation suisse, ne peuvent être surmontés que par l'excellence et l'originalité de nos produits, mais encore faut-il faire apprécier les avantages de ceux-ci au consommateur étranger.

Tel est le rôle des expositions internationales, comme celle de Lyon, par exemple, qui s'est ouverte à la fin du mois d'avril et qui durera jusqu'au 11 novembre.

Une participation officielle de la Suisse à cette importante exposition ne pouvait avoir lieu, il est vrai, vu sa guerre douanière avec la France, mais quelques-unes de nos premières maisons ont tenu à s'y faire représenter en particulier et viennent d'obtenir des récompenses qui leur font honneur autant qu'elles honorent notre pays tout entier.

Il est ainsi notoire que la maison Escher, Wyss & Cie, à Zurich, pour ses appareils frigorifiques, et la fabrique de machines à Cerlikon pour ses machines électriques, pour n'en citer que deux, ont été classées au premier rang.

Dans les prix distribués, dimanche 28 octobre, par M. Lourties, ministre du commerce français, figure encore la plus haute récompense (**grand prix**) décernée à la Fabrique des produits alimentaires Maggi, à Kempttal (Zurich), pour l'excellence de ses produits.

**Chemins de fer.** — Le train de Berne, qui devait arriver à Lausanne vendredi, à 11 1/4 heures, a subi un retard de 30 minutes environ, par suite d'un incident survenu à la gare de Palézieux. Un colis, contenant probablement un liquide inflammable, a pris feu immédiatement après avoir été chargé dans le fourgon à bagages. Le fourgon a été assez sérieusement endommagé et on a pu à grand-peine sauver quelques colis; la plus grande partie de ceux que le wagon contenait ont été brûlés ou détruits.

**Zurich.** — Un affreux drame s'est passé hier dans le quartier d'Aussersihl. Désespérée de l'arrestation de son mari, une femme a étranglé ses deux enfants, puis s'est pendue.

**Uri.** — Dimanche soir, après dix heures, des jeunes gens d'Altorf, fêtant la victoire de dimanche, ont été attaqués par la police qui a fait feu, blessant légèrement quelques-uns de ces jeunes gens. Il n'y a pas eu d'arrestation.

**Vaud.** — C'était un joyeux et très aimable garçon qu'Emile Spieler, le tambour-major de la Section bourgeoise de Lausanne, que ses parents et ses amis — la Société tout entière — ont conduit jeudi à sa dernière demeure. Il avait vingt-trois ans, l'avenir lui souriait, et voici qu'aux vendanges un coup de froid le saisit et l'abat, une congestion pulmonaire se déclare et amène la mort. Ses parents, qui le chérissaient, ont pu se convaincre jeudi après midi de la vive affection qu'on lui portait.

Quatre cents gymnastes l'ont accompagné à Montoie, six d'entre eux portant le cercueil. Le char funéraire était rempli de couronnes et des jeunes gens portaient celle, magnifique, offerte par la Société. Aucun discours n'a été prononcé sur la tombe, mais l'assistance ne s'en est pas moins retirée profondément émue.

roi, sur mon âme! Et je suis prêt à faire toutes les folies pour toi.

Réfléchis, je suis le père Henrion, le plus riche entrepreneur de tout Paris.

Le jour où les mauvais traitements de la Virginie te paraîtront insupportables, tu n'auras qu'à venir chez moi le matin avant dix heures dans la grande avenue des Champs-Elysées. Tout le monde te donnera mon adresse.

— Venir!... Ah! oui, plus souvent!... Vous pouvez m'attendre et m'attendre encore... Pour ce que vous en aurez!

— Patience tout obtient... La faim et les coups ont en raison de plus dures que toi.

Adieu! ma petite et sans rancune. Surtout n'oublie pas l'adresse: M. Henrion, avenue des Champs-Elysées.

Il la quitta sans oser l'embrasser comme il en mourait d'envie, car elle avait toujours dans la main sa terrible chaise, prête à s'en faire une arme de défense.

Une demi-heure après, Virginie revint.

Elle avait dû guetter M. Henrion à la descente de l'escalier et avait probablement eu une explication avec lui, car ses yeux brillaient comme aux plus mauvais jours et la rage augmentait encore le tremblement alcoolique de ses doigts.

Elle n'avait pas fermé la porte du logement qu'une ignoble scène commença.

— Ah! sans-cœur, s'écria-t-elle, c'est comme ça que tu refuses de faire le bonheur de ta famille!... Ton père ne peut plus travailler et mademoiselle se croit le droit de faire la nique à une semblable occasion! M. Henrion!... Rien que ça! Que te faut-il donc?...

— La paix!

— Je te la flanquerai, moi, la paix. Tu vas voir!...

— Vous savez, le père n'est pas ici. Je suis plus forte que vous et si vous approchez, je vous assomme.

Depuis que Virginie avait éprouvé les ressources physiques de Pauline, elle ne s'y fait plus et en l'absence de Planté elle avait soin de se tenir à distance de la jeune fille.

— Après l'audition, samedi, d'une vingtaine de témoins dans l'affaire Chavan, qui ont tous déposé contre la victime et en faveur de l'accusée, le tribunal a entendu, dimanche, le réquisitoire de M. André. M. le représentant du ministère a parlé de 9 h. à midi. S'attachant à établir que la femme Chavan avait donné volontairement la mort à son mari, qu'elle avait en quelque sorte prémédité son crime et ne se trouvait nullement en état de légitime défense, M. André a demandé au jury de la reconnaître coupable et de prononcer un verdict qui permette de la condamner.

Le défenseur, M. de Meuron, dans un plaidoyer qui a duré de 2 1/2 à 6 1/4 heures, a plaidé la légitime défense et la violente provocation. Des bravos partis de la tribune et réprimés par M. le président ont accueilli un passage de cette défense.

A 7 heures, après 25 minutes de délibération, le jury a rapporté un verdict acquittant à l'unanimité la femme Chavan. Quelques minutes plus tard, la Cour prononçait la libération immédiate de l'accusée, mettant les frais à la charge de l'Etat.

De nouveaux applaudissements ont accueilli et le verdict et le jugement.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — Le czar Nicolas II a envoyé à M. Casimir-Périer le télégramme suivant: « Je vous fais part de la perte cruelle que moi et la Russie nous venons de faire en la personne de notre père bien-aimé l'empereur Alexandre III, décédé aujourd'hui. Je suis certain que la nation française prendra part à notre deuil national. »

M. Casimir-Périer a répondu en exprimant ses sentiments de sympathie et la part que la France prend au deuil national de la Russie: « Je suis certain de parler au nom de la France en affirmant les sentiments de respect et de douleur qui animent tous les cœurs. »

— Les syndicats de la presse de Paris et de la presse des départements ouvrent une souscription à vingt francs dans tous les journaux de France pour envoyer aux funérailles du czar Alexandre III une couronne dont le sculpteur Falguières fera le modèle.

**Angleterre.** — Un télégramme a été envoyé à Livadia, exprimant les regrets que cause à la reine la mort du czar et sa sympathie pour l'impératrice et l'empereur Nicolas II, qui, par son mariage avec la princesse Alix, devient le petit-fils de la reine.

Tous les journaux commentent sympathiquement le manifeste de Nicolas II.

**Russie.** — A Moscou, on a dû faire garder la maison du docteur Zaccharine, que la population voulait faire démolir. L'émotion est extrême dans toute la Russie. Les paysans disent qu'on a empoisonné le czar.

**Inde anglaise.** — Les Waziris ont attaqué la commission de délimitation britannique à la frontière de l'Afghanistan. 44 Anglais ont été tués. Les Waziris ont perdu 200 hommes.

**Guerre sino-japonaise.** — Les Japonais ont capturé Hong-Kwang-Chong; ils ont pris 55 ca-

— C'est bon, c'est bon! dit-elle, tu réfléchiras, ou nous verrons!

— Quoi? Qu'est-ce que vous voulez voir?

— Ce qu'on fera, pardi!

— Oh! mais je ne vous en laisserai pas le temps. Ma patronne me propose une mansarde chez elle, avec un supplément de travail, naturellement. L'ouvrage ne me fait pas peur. Avec ce que je gagne, je ferai encore des économies et au moins je ne serai pas chez elle exposée à des ignominies comme celles de tout à l'heure.

— Des mots!

— Vous verrez si je ne m'en vais pas, et dès demain encore.

— Et le commissaire? Il n'est pas là pour les chiens, cet homme. Tu es mineure, ma fille, et si ton père lui dit de te faire revenir ici, il le fera. Sans compter qu'à la seconde fois, Planté te fera enfermer à Saint-Lazare comme une dévergondée et une débauchée que tu es!...

Ah! mais non, ma fille... Virginie la connaît dans les coins et on ne la lui fait pas, tu sais!...

Et comme Pauline, affolée sur sa chaise, pleurait à sanglots, n'ayant ni l'expérience ni l'énergie nécessaire pour se tirer de cette affreuse position, l'horrible femme, tout à coup très douceuse, continua:

— Au lieu de ça, si tu voulais accepter les propositions de M. Henrion, et être gentille... quelle différence!...

Notre vieillese serait assurée du coup, à Planté et à moi... Dis, ma cocotte, allons, un bon mouvement.

— Vous me faites horreur!...

— Bien! Tu réfléchiras!

— Jamais.

— C'est ce que nous verrons.

A partir de cet instant, la vie dans la mansarde, qui était déjà un enfer pour Pauline, devint la chose la plus épouvantable qu'on puisse s'imaginer.

Avec une habileté diabolique et un raffinement de cruauté

nons et une quantité de munitions. Les Chinois se sont enfuis dans toutes les directions.

— Les Japonais ont débarqué à Hayenko et ont pris Kinchou. La flotte japonaise a bombardé Talienkwan, pendant que les troupes de terre l'attaquaient.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 30 octobre 1894.

— Le Conseil ordonne la publication de la nouvelle loi sur les paroisses, du 19 mai 1894, sanctionnée par le Conseil fédéral dans sa séance du 26 octobre courant. L'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> novembre prochain.

— Il autorise la paroisse réformée de Saint-Antoine à contracter un emprunt.

— Il nomme:

M. l'abbé Robadey, Gustave, révérend-curé à Villaraboud, membre délégué de l'Etat au sein de la commission scolaire de Villaraboud;

Mme Schmidt, Louise, institutrice à l'école des filles de Porsel;

Mlle Barbey, Marie, à Châtel-Saint-Denis, institutrice à l'école de Saulgy;

MM. Bersier, Louis, instituteur à l'école de Granges-de-Vesin; Berset, Pierre, instituteur à l'école de Montagny-les-Monts; Descloux, Casimir, à Villars-sous-Mont, instituteur à l'école d'Enney;

MM. Riedo, Pierre, à Planfayon, instituteur à l'école d'Heschlenberg (Saint-Ours); Thierrin, Ernest, à Montet, instituteur à l'école de Seiry.

— Séance du 3 novembre 1894. — Le Conseil approuve les statuts de la laiterie de Pont (Veveysse).

— Il approuve de même les statuts du syndicat d'élevage de Belfaux.

— Il accepte la démission de M. Udry, Alexandre, comme syndic de la commune d'Estévenens, avec remerciement pour les services rendus, et il nomme, en son lieu et place, M. Oberson, Jacques, dit de la Cergne, au dit lieu.

— Il nomme:

MM. Blaser, Walther, à Laupen, instituteur à l'école libre publique de Fendrigen; Bonfils, Louis, à Colombier, instituteur à l'école des garçons de Dompierre; Brasey, Lucien, à Dompierre, instituteur à l'école d'Eschiens-Ecublens; Brulhart, Joseph, instituteur à l'école de Ménières; Currat, Henri, à La Tour-de-Trême, instituteur à l'école de Corbières; Descloux, Hubert, à Epagny, instituteur à l'école de Villeneuve; Grognoz, Alfred, à Prévondavaux, instituteur à l'école de Moresin; Pittet, Placide, à Cheiry, instituteur à l'école d'Estévenens; Thorimbert, Albert, à Villeneuve, instituteur à l'école de Villars-le-Gibloux.

### Votation fédérale du 4 novembre.

	Oui.	Non.
District de la Sarine	3910	1850
> de la Gruyère	2272	1560
> de la Glâne	3628	307
> du Lac	995	1915
> de la Broye	2100	909
> de la Singine	2671	470
> de la Veveysse	1430	181
Total,	16006	7192

tout à fait extraordinaire, Virginie provoquait entre le père et la fille des scènes qui finissaient toujours de la même manière: Planté assommait Pauline et ne cessait de la battre que lorsque la jeune fille gisait à terre, meurtrie, pantelante, à moitié morte.

Mme Berthier qui, de son logement, recevait l'écho de toutes ces représailles, ne pouvait plus faire taire son indignation.

— Il faut quitter la maison, ma fille, lui dit-elle un jour que Pauline portait sur son visage les traces des brutalités paternelles. Si ta mère était là, elle ne te le conseillera pas seulement, la pauvre sainte femme, elle l'exigerait!

Pauline éclata en sanglots.

— Oui, dit-elle, si ma mère était là je m'en irais peut-être, mais elle n'y est pas pour me délier de mon serment, et je lui ai juré de rester. D'ailleurs mon père m'a prévenue que si je m'en allais, il me ferait reprendre parce que je suis mineure et que l'on m'enfermerait à Saint-Lazare.

— A Saint-Lazare!... toi?... Ah! plus souvent, par exemple. Nous sommes de braves gens, Berthier et moi. Tout le monde nous connaît dans le quartier, et si nous venons dire ce que tu es et ce qu'est ta crapule de père, nous verrons bien lequel on enfermera de vous deux.

— Oui, mais c'est ça que je ne veux pas. Mon père ne se conduit pas bien avec moi, c'est vrai, mais je ne veux pas qu'on le dise, je ne veux pas qu'on le sache. Oh! non, cela, jamais!

— Alors, tu aimes mieux être martyrisée?

— Oui, je l'aime mieux.

Mme Berthier ne put résister à la prendre dans ses bras et à la convaincre de baisers.

— Tu es une sainte, lui dit-elle, comme l'autre, celle qui est partie. Mais que c'est donc mal employé, mon Dieu! que c'est donc mal employé!...

(A suivre.)

Le vote général pouvait l'espérer. Morat a donné 157 non; Estavans, oui, 120 non. Dans nombre de communes une majorité de

**Résultat de**  
Votants, 38

Albeuve  
Avry-devant-Pont  
Bellegarde  
Botterens-Villar  
Brot  
Bulle  
Cerniat  
Charmey  
Châtel-sous-Mont  
Corbières  
Crésuz  
Echarlens  
Enney  
Estavannens  
Grandvillard  
Gruyères  
Gumefens  
Hauteville  
Le Pâquier  
La Roche  
La Tour  
Lessoc  
Marsens  
Maules  
Montbovon  
Morlon  
Neirivue  
Pont  
Pont-la-Ville  
Riaz  
Romans  
Rueyres-Treyfay  
Sâles  
Sorens  
Vaulruz  
Villars-d'Avry  
Villars-sous-Mont  
Villarvillard  
Vuadens  
Vuippens

Quoique nous le district, nous sommes satisfaits du résultat dans l'urne nationale et patriotiques. Il est nécessaire de tous les villages simple appel aux dants de la Gruyère leur devoir de honorer la défense. L'exemple donné si le résultat n'est pas satisfaisant du *Beutezug*, s'agit de faire et aux dépenses éclairé de nos patriotes de nos locaux de l'Union patriotique de la majorité de Marsens, de Riaz aussi que nous d'autres villages de courage et de faire des victimes par M. Python

Monsieur Léon remercie les personnes qui ont eu la bonté de lui offrir un deuil cruel en la personne de son père.

J.

Le vote général du canton est meilleur qu'on ne pouvait l'espérer. Morat a donné 43 oui, 390 non; Romont, 172 oui, 157 non; Estavayer, 185 oui, 105 non; Châtel, 227 oui, 120 non. Dans nombre de communes catholiques, il y a eu une majorité de rejets.

GRUYÈRE

Résultat de la votation du 4 novembre. Votants, 3865. Bulletins nuls, 5; blancs, 30. Bulletins valables, 3830.

	Oui.	Non.
Albeuve	116	1
Avry-devant-Pont	43	30
Bellegarde	163	6
Botterens-Villarbény	27	8
Broc	51	21
Bulle	93	447
Cerniat	80	24
Charmey	57	156
Châtel-sous-Montsalvens	9	7
Corbières	27	12
Crésuz	18	4
Echarlens	21	51
Enney	43	14
Estavannens	29	15
Grandvillard	79	22
Gruyères	123	54
Gumefens	60	29
Hauteville	51	33
Le Pâquier	60	4
La Roche	124	68
La Tour	57	97
Lessoc	69	—
Marsens	35	67
Maules	12	30
Montbovon	89	10
Morlon	48	10
Neirivue	51	1
Pont	21	18
Pont-la-Ville	74	8
Riaz	25	49
Romans	52	13
Rueyres-Treyfayes	49	4
Sâles	83	17
Sorens	72	58
Vaulruz	113	35
Villars-d'Avry	8	1
Villars-sous-Mont	19	—
Villarvolard	21	29
Vuadens	62	94
Vuippens	38	11
Total	2272	1558

Quoique nous n'ayons pas obtenu la majorité dans le district, nous pouvons nous déclarer pleinement satisfaits du résultat. Les 1558 non ont été jetés dans l'urne par des citoyens aux convictions sincères et patriotiques. Pour obtenir ce résultat, il n'a pas été nécessaire de convoquer des assemblées dans tous les villages, d'y organiser des beuveries; un simple appel au patriotisme des citoyens indépendants de la Gruyère a suffi pour leur faire remplir leur devoir de patriotes. D'ailleurs, c'eût été déshonorer la défense d'une noble cause en voulant suivre l'exemple donné par nos adversaires politiques. Mais si le résultat n'a pas été celui rêvé par les partisans du *Beutezug*, s'il n'a pas été proportionné aux efforts et aux dépenses faites, nous le devons à l'esprit éclairé de nos populations, nous le devons au zèle patriotique déployé par les membres des comités locaux de l'Union démocratique. C'est au concours patriotique de ces citoyens que nous devons ces belles majorités de Charmey, d'Echarlens, de La Tour, de Marsens, de Riaz et de Vuadens, etc.; c'est à eux aussi que nous devons ces grandes minorités dans d'autres villages. Soyons contents du résultat, ayons du courage et de la persévérance, et, si la Gruyère doit faire des victimes, ce ne seront pas celles désignées par M. Python à l'assemblée de Siviriez.

**Théâtre.** — Dimanche prochain, le Club dramatique de la Société du Grutli donnera deux représentations théâtrales dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, la première à 2 1/2 heures après midi et la seconde à 8 heures du soir.

*La Rose de l'Oberland ou Malédiction paternelle et bénédiction maternelle*, tel est le titre du drame d'A. Lang que ce club, qui a déjà donné les années dernières des preuves de vitalité, se propose de donner dimanche. — Voici la trame de la pièce: Une jeune fille, Suisse, se rend à Paris afin de pouvoir mieux secourir ses parents; dans cette ville, elle succombe presque à la séduction. Son père la croit déjà perdue et sa malédiction pousse la jeune fille à la folie; rien que quelques chants suisses sont encore capables d'exercer tant soit peu de charme sur son esprit. De retour à la maison, le chant de sa mère impressionne tellement ses sentiments qu'elle recouvre de nouveau sa raison, etc.

Ce drame est écrit dans un sens très patriotique et populaire.

Le spectacle se terminera par une petite comédie: *La Femme jalouse ou le rusé Soldat suisse à la frontière.*

Nul doute que cette représentation ne fera salle comble et que les louables efforts du Club dramatique ne remportent un nouveau succès le 11 novembre.

**Cours du soir.** — Les jeunes gens, domiciliés à Bulle et astreints à suivre les cours de perfectionnement, sont informés que ces leçons commenceront le mercredi 7 novembre courant, à 7 heures du soir. (Communiqué.)

**Une triste bénichon.** — On nous écrit du Pays-d'Enhaut:

Nous avons l'habitude d'aller à la fin de la saison assister aux bénichons dans le canton de Fribourg et notamment faire un tour de danse chez nos voisins et amis de Montbovon. L'année a été bonne, des réjouissances qui sont une coutume étaient bien permises. Nous croyions que la jeunesse de Montbovon pourrait utiliser son pont de danse où jouaient ces dernières années nos musiciens de Château-d'Ex.

Nous avons appris à notre arrivée que, bien qu'on se soit abstenu de danser le dimanche, un personnage avait mis toute son influence pour empêcher nos voisins de danser et de s'amuser convenablement, tandis que dans tous les autres villages on n'a fait aucune opposition. Cette interdiction que rien ne justifiait est allée à fin contraire, puisque nous avons entendu des membres des autorités dire nettement qu'ils auraient préféré voir s'établir le pont de danse dans le village où la jeunesse aurait eu sa fête que de la voir partir en char dans divers lieux et courir les ponts de danse des autres localités pour revenir on ne sait quand. On nous a dit aussi que l'on avait dû danser dans les maisons particulières, ce qui a bien d'autres inconvénients, soit pour les danseurs, soit pour les voisins. Une danse aux yeux de tous offre bien plus d'attrait et plus de convenances.

Nous ne voyons pas ce que la jeunesse de Montbovon a à gagner de ne pas pouvoir se rassembler une fois l'an en public, après les travaux de l'été, à moins que l'on trouve que cette bénichon à la frontière amène trop de voisins du Pays-d'Enhaut. Il faudrait avant tout ne pas empêcher les jeunes gens d'une localité de se voir en toute bonne occasion, cela les empêcherait en tout cas de chercher au dehors.

Lorsque nous avons lu que cette année les bénichons avaient réussi à souhait, qu'il n'y avait pas eu d'accroc parce qu'on les avait tolérées, nous nous sommes demandés pourquoi nos voisins de Montbovon s'étaient vu entraver leurs divertissements annuels après trois ans de bonne entente et de bonne harmonie. Nous n'avons jamais entendu dire que la jeunesse de Montbovon soit plus turbulente qu'ailleurs; bien au contraire, tout ce que nous avons vu nous a montré des jeunes gens polis, aimables et convenables. Nous constatons avec regret que c'est méconnaître la tolérance que de mettre obstacle à des divertissements honnêtes où vieux et jeunes prennent leur part selon une ancienne coutume et que c'est aller à l'encontre des résultats cherchés, quels qu'ils soient. On a vu le résultat immédiate-

ment, car, au lieu d'une bénichon gaie et joyeuse, nous n'avons trouvé que quelques tapageurs occupés à l'arroser et un mauvais harmonica se faisant entendre dans une salle pleine de poussière. X.

FAITS DIVERS

**Endormie depuis 12 ans.** — Elle dort depuis 12 ans, la nommée Marguerite Bougenval, du petit village de Thenelles, arrondissement de St-Quentin (Aisne). Le 28 mai 1882, âgée de 21 ans, elle mettait au monde un bébé qui, le lendemain, mourrait. Des bruits calomnieux ayant couru sur cette mort, la justice fit une enquête. A la vue des magistrats et des gendarmes, la jeune mère, déjà très affectée par la perte de son enfant, fut prise d'une crise de nerfs, tomba en catalepsie et depuis 12 ans conserve une rigidité cadavérique. Les médecins ont épuisé en vain, pour l'éveiller, toute leur science et tous les moyens. Les yeux restent clos, le visage semblable à celui d'une morte; seule, une faible respiration décelé la vie. Quatre fois le jour, une fois la nuit, on alimente l'endormie avec du peptone et du lait. On transporte dans un autre lit son corps inerte quand, pour satisfaire à ses besoins intimes, elle a souillé sa couche.

Sa mère la soigne, espérant toujours la voir se réveiller de son étrange sommeil. Elle a refusé de laisser emmener sa fille à la Salpêtrière, et repoussé les offres dorées d'un Barnum qui voulait produire ce phénomène à Chicago.

BIBLIOGRAPHIE

**Le Messager boiteux** de Berne et Vevey pour 1895. (188<sup>e</sup> année.) Klausfelder frères (successeurs de Luertacher & fils), éditeurs, Vevey. — Prix: 30 centimes. — En vente dans toutes les librairies et papeteries.

Un *Messager* de plus, une année de moins, inévitablement. Et, cependant, cette publication que chaque automne voit arriver avec la chute des feuilles, et qui vient ainsi nous rappeler si brutalement notre âge, nous l'accueillons avec plaisir, comme un vieil ami.

« Au rebours des vieux habits, les vieux amis sont les meilleurs », a dit un philosophe, et comme il avait raison. Le vieux *Messager*, qui personnifie la fidélité, n'est-il pas toujours là, à notre portée, prêt à nous donner un conseil et un bon, ou à nous faire oublier pendant quelques instants ce que la vie peut avoir d'amer et de décevant?

Cette année, porteur d'un bagage toujours nouveau et intéressant, il nous entretiendra, par la plume sympathique de M. Alf. Ceresole, de la maison qui l'a vu naître et grandir; de sa sœur Rosalie et de sa triste fin; de l'assassinat de Carnot; de Vevey, qui fait le sujet de la grande planche, etc., etc.

Il nous offrira encore une nouvelle inédite: *Le Testament du notaire* (illustrée par H. van Muyden); des vers de M. Ch. Fuster: *Au cœur*; différents articles d'actualité, sur le cautionnement, les Unions chrétiennes, l'Hospice de St-Loup, etc., etc., sans oublier une revue de l'année fort complète et instructive.

Et nous passons sous silence les bluettes, les boutades, les anecdotes comiques, qui abondent; les récits en patois vaudois du meilleur cru; les jeux de mots divers, recettes, etc., etc., mettant une note gaie dans l'ensemble de cet almanach, qui va, jusque par delà l'Atlantique, porter à nos compatriotes un rayon du soleil de la patrie. P. G.

LES CLOCHETTES

Clochettes des troupeaux, qui sonnez si gaîment,  
Que j'aime à savourer votre douce harmonie!  
Je trouve à vous entendre une joie infinie.  
Toujours nouveau plaisir, même ravissement!

C'est que vos tintements sont un petit poème  
Qui nous parle des hauts sommets et des grands bois,  
De l'air pur des glaciers, et voilà pourquoi j'aime,  
Clochettes des troupeaux, écouter votre voix!

Quand vous retentissez, je crois voir les alpages  
Etendre sur les rocs leur sombre manteau vert,  
Les vaches, à pas lents, quitter les pâturages  
Pour regagner l'étable et s'y mettre à couvert.

Il me semble entrevoir, près de l'âtre qui fume,  
Le vacher accroupi dans le sombre chalet,  
Dans ses lèvres serrant la pipe qu'il allume  
Et se penchant pour surveiller le petit-lait.

Puis, quand le vent fraîchit, lorsqu'arrive l'automne,  
Je le suis du regard, descendant gravement  
Des hauts monts; c'est alors que la clochette sonne  
Et que le carillon tinte joyeusement.

O clochettes, sonnez! Votre son me rappelle  
Un concert plus suave et plus joyeux encor,  
Les célestes échos de la cime éternelle  
Où l'on entend vibrer les saintes harpes d'or.

(Revue du dimanche.)

Aug. Fischer.

A louer:

Le domaine « Le Crest-Bornon » avec « Le Praz-Carrel », situé au territoire de Gruyères, près Montbarry, de la contenance d'environ 15 poses, à foin et regain. S'adresser au notaire DURRÉ, en ville. [782]

A louer:

Place de la gare, à Bulle, un entrepôt. S'adresser au bureau du journal. [786]

Montagnes à génisses

A LOUER  
On offre à louer un estivage d'environ 30 génisses, bien situé. S'adresser au bureau du journal. [782]

A VENDRE

Un char à bras avec pont, presque neuf. S'adresser au bureau du journal. [779]

Vaches à castrer.

S'adresser sans retard à M. C. GILLET, à Bulle. [781]

Apprenti-boulangier

est demandé pour entrer de suite. S'adresser au bureau du journal. [780]

Monsieur LÉON SEYDOUX et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris une si vive part au deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de leur chère et regret-tée [778]

JEANNE

(A suivre.)

# MEUNERIE AGRICOLE

**BARBEY-NICOLLIER**  
Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.  
**FARINES** de tous genres. — **SONS** supérieurs et ordinaires.  
Gros et détail. — Prix réduits.  
**BLÉS** rouges et noirs pour la volaille.  
**Grand choix d'AVOINES blanches,**  
depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).  
**Bourre d'épeautre.**

[410]

## Entreprise en bâtiments.

**CHARPENTE MENUISERIE**

### PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.  
Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.  
Glaces, portières et rideaux.  
TRAVAIL A FAÇON AUX MACHINES  
Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

[820]

## A LA CONCURRENCE

**BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE**  
Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.  
**OUVERTURE de la saison d'hiver pour les MODES**  
Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.  
Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, jai.  
**Garnissage de chapeaux depuis 25 c.**  
Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.  
**Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.**  
**VOIR LES ÉTALAGES**  
**A la Concurrence, Bulle.**

[556]

## Mises de bois.

La commune de Vaulruz exposera en mises publiques, **vendredi 16 courant**, dans la forêt du Devin, environ 100 numéros de beau bois de commerce.  
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, à la gîte du Praz-Lassey.  
Vaulruz, le 2 novembre 1894.  
772] *Le Secrétariat communal.*

## Mises de bois.

**Lundi 12 novembre courant**, la commune de Vuadens fera vendre en mises publiques un certain nombre de numéros de gros bois sur pied, de première qualité, dans sa forêt du Devin.  
Rendez-vous des miseurs à l'Adrey, à 9 heures.  
Vuadens, le 2 novembre 1894.  
769] *Le Secrétariat communal.*

## SOUSSION

pour la vente au plus offrant de 220 plantes sapin gros bois, situées dans la forêt communale des *Saulgys*, près de la chapelle de l'Evy. Prendre connaissance des conditions auprès de M. le syndic de Neirivue et lui adresser les offres sous pli cacheté jusqu'au **16 novembre**, à 6 heures du soir. Pour voir les bois, s'adresser au forestier communal de Neirivue, les 13 et 14 novembre.  
783] *Le Secrétariat communal.*

## MISES DE BOIS

**Lundi 19 novembre**, les communes de Châtel-sur-Montsalvens et Crêruz vendront en mises publiques une quantité de beaux sapins sur pied.  
Rendez-vous des miseurs à 9 heures, au pont de la Maladeire.  
784] *Le Secrétariat communal.*

## MISES DE BOIS

**Mercredi 14 courant**, la commune de Gruyères vendra en mises publiques 80 moulures de bois de sapin, 700 billons et 50 carpons.  
Rendez-vous des miseurs au chalet des Petites-Clefs, à 9 heures du matin.  
Gruyères, le 6 novembre 1895.  
Par ordre :  
787] *Le Secrétariat communal.*

## Concours de travaux.

La commune du Pâquier ouvre une soumission jusqu'au 10 novembre prochain pour la fourniture des matériaux ci-après désignés :  
5 caisses de 10 m<sup>3</sup> sable pour maçonnerie ;  
1 caisse de 10 m<sup>3</sup> sable pour bétonnage ;  
50 mètres cubes environ pierres à bâtir de la Trême ;  
20 mètres carrés environ moellons tétnés.  
Prendre connaissance des conditions et adresser les soumissions sous pli cacheté au Secrétariat communal.  
Le Pâquier, le 31 octobre 1894.  
773] *Par ordre : Le Secrétariat.*

## VENTE DE LAIT

La Société de la laiterie de Villarvillard met en soumission son lait pour l'année 1895. Adresser les offres sous pli cachetés à Léon Repond, fieu Elie, président, d'ici au 20 courant, à 5 heures du soir.  
777]

# LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, A LAUSANNE  
FONDÉE EN 1858

Assurances au décès, mixtes et à double effet, avec ou sans participation.

Assurances-vie combinées avec assurances-accidents, sans augmentation de prix.

Nouvelles conditions d'assurances très libérales.

S'adresser, pour prospectus et renseignements, à la Direction à Lausanne, rue du Midi 3, ou à MM. **F. Philipona**, avocat, greffier du Tribunal, à Bulle, et **A. Donzallaz**, à Romont, agents généraux de la Société.  
(H10887L) [668]

## A LA BELLE JARDINIÈRE

**J. WEILLER**  
Rue de Lausanne 86, FRIBOURG  
Grand choix de pardessus d'hiver, floteurs, pèlerines.  
Robes de chambre. — Rayons de costumes au grand complet.  
**MAISON DE CONFIANCE** (H2545F) [747]

# FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

**Jon. CROTTI, Bulle.**

[649]

## La Filature de chanvre et de lin

à **HOENGG** près Zurich.  
se charge continuellement de broyer, filer, lessiver, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes à prix très modérés, et assure des excellents filages et tissus, connus depuis des années.  
Adresser la marchandise à la station d'*Altstetten* près Zurich.  
(M10921Z) [737]



[193]

## LOTÉRIE FRIBOURG

Autorisée par arrêté du Gouvernement le 23 février 1892

### 2<sup>ME</sup> SÉRIE

Comprenant 1,000,000 de Billets participant tous à DEUX TIRAGES

1 <sup>ER</sup> TIRAGE		2 <sup>ME</sup> TIRAGE	
DONNANT 485 LOTS DONT :		DONNANT 430 LOTS DONT :	
Un GROS LOT de. fr. 25,000	1 lot de 5,000	Un GROS LOT de. fr. 25,000	1 lot de 5,000
1 lot de 2,500	2,500	1 lot de 2,500	2,500
2 lots de 1,000	2,000	3 lots de 1,000	3,000
5 lots de 500	2,500	5 lots de 500	2,500
25 lots de 100	2,500	25 lots de 100	2,500
50 lots de 50	2,500	50 lots de 50	2,500
400 lots de 20	8,000	350 lots de 20	7,000

### 1<sup>ER</sup> TIRAGE: 15 NOVEMBRE 1894

Les expéditions contre remboursement acceptées, pour ce tirage, jusqu'au 10 novembre. Nous prions nos correspondants de vouloir bien, autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur et toute perte.  
Passé le 10 novembre, le montant devra accompagner les demandes.  
Les billets qui n'auront pas gagné à l'un de ces tirages devront être conservés par leurs propriétaires car ils participeront en outre aux

### DEUX TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES

QUI AURONT LIEU APRÈS LE PLACEMENT DES BILLETS DE TOUTES LES SÉRIES

1 <sup>ER</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE		2 <sup>ME</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE	
UN GROS LOT 100,000		UN GROS LOT 200,000	
1 lot de 20,000	20,000	1 lot de 50,000	50,000
2 lots de 10,000	20,000	3 lots de 10,000	30,000
5 lots de 5,000	25,000	5 lots de 5,000	25,000
10 lots de 1,000	10,000	10 lots de 1,000	10,000
20 lots de 500	10,000	20 lots de 500	10,000
150 lots de 100	15,000	700 lots de 100	70,000

Tous les Lots sont payables en argent sans aucune déduction

Le montant est déposé au fur et à mesure du placement des billets à la Banque d'Etat qui le délivrera aux gagnants  
Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement, après chaque tirage, à tous les porteurs de billets  
PRIX DU BILLET: UN FRANC. — Joindre à chaque demande le port du retour  
Adresser les demandes de billets à la SOCIÉTÉ DE LA LOTÉRIE DE FRIBOURG (Suisse)  
Il sera délivré: 11 billets pour 10 fr.; 22 pour 20 fr.; 33 pour 30 fr.; 44 pour 40 fr.; 55 pour 50 fr., etc.  
Toute demande à partir de 10 fr. est expédiée franco par lettre chargée. — REMISE AVANTAGEUSE AUX VENDEURS

[600]

## Changement de domicile.

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile rue de Gruyères N° 125, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale place de l'hôtel des Alpes, ancien Magasin populaire. Il se recommande au mieux pour tous les articles : *farine, son, boulangerie et pâtisserie.*  
641] **J. Schneider.**

## M. BERSSET

AVOCAT  
a ouvert son étude à **Bulle**, maison J.-C. Barras, ancien agent d'affaires.  
[742]

## Commerce de farines.

**Son. — Avoine.**  
**Blé comprimé**, à 16 fr. les 100 kg.  
Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité et prix réduits.  
**Ch. MOREL**  
Successor de J. MOREL-BADOUX  
361] **à Bulle.**

## A VENDRE

A bas prix, quelques cents *bagots* de chêne et des *trons* bien secs.  
S'adresser au bureau du journal.  
[774]

## Choucroute de Berne.

La soussignée vend de l'excellente  
**L. Steiner-Roskopf,**  
rue du Tirage 180, Bulle.  
775]

## Pour jardiniers!

A louer, au centre de la ville de Bulle, un grand **jardin** avec une quantité d'arbres fruitiers et **habitation.**  
S'adresser au bureau du journal.  
[776]

## RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.  
**Emile JUDET**  
sur les Places, **BULLE** [68]

## Une sommelière

bien habituée au service cherche une place.  
S'adresser au bureau du journal.  
[765]

## Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée vient de s'établir à **Bulle**, maison de **Mme Vve Nicolas Gex**, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés.  
803] **Marie GROSS**

## Logement à louer

au centre de la ville, au rez-de-chaussée, pouvant aussi servir de magasin.  
S'adresser au bureau du journal.  
[785]

## A LOUER

An centre de la ville de Bulle, un vaste et beau **magasin** avec grande vitrine.  
S'adresser à **M. P. CURRAT**, notaire. [111]  
**Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.**

(H1022F)

2 M. Schneuwly  
TREIZIÈME  
PRIX DE L'ABONNEMENT  
Pour la Suisse: 1  
Etranger: 1 an, 9 fr.  
payable d'avance  
Prix du numéro  
On s'abonne à tout  
de poste

Bulle  
A tra  
Il est bon et i  
principaux jour  
tation de diman  
L'Ostschweiz  
entonne un hym  
de Saint-Charle  
torique. Nous s  
Suisse, nous son  
du peuple devant  
se retirer à l'arr  
la victoire pour  
ramené aux prin  
elle s'en réjouit  
a toujours un p  
politique fédéra  
à laquelle lui d  
quatrième cant  
che a prouvé qu  
que fédérale. El  
Confédération :  
de programme p  
conde politique  
ce résultat est t  
profitera pour r  
La rossinante e  
lait l'enfourcher  
tes expériences.  
une victoire pou  
d'une nation. C  
Chambres, mais  
la patrie.  
Les radicales  
tout dans le rés  
des insultes et  
contre l'adminis  
peuple attend  
mettent sérieux  
et en général

FEUILLE  
LA R  
Et encore qu'ed  
Pauline lui avait  
cer, celle qui touc  
En effet, il ne s  
neur ne vint dans  
sait, si la poire ét  
Pas de semaine  
tions et de ses off  
naturel, Virginie,  
que le père Henri  
de nouvelles tortu  
malheureuse fille.  
L'a  
L'hiver était ar  
Un hiver pluvie  
Une senie chose  
pauvre ouvrière, c  
amoureux.  
Il avait dû être  
disparu pendant p  
Jamais Pauline  
cette époque-là.  
Un jour enfin, il